



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

**QUATRE CENT QUARANTIÈME  
SÉANCE ORDINAIRE DU  
6 MAI 2020, À 11H30, TENUE À HUIS  
CLOS À LA SALLE DU CONSEIL DE  
VILLEBOIS**

---

**SONT PRÉSENTS**

**André Elliott**  
*Président*

**Gérard Bégin**  
*Conseiller*

**Michel Donald Desbiens**  
*Conseiller*

**Gaétan Vandal**  
*Conseiller*

**EST ABSENT**

**Jocelyn Girard**  
*Conseiller*

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Caroline Chrétien, officière municipale.

**IL Y A QUORUM**

M. André Elliott, préside la séance et M<sup>ME</sup> Caroline Chrétien agit à titre de secrétaire.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 11 h 30.



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

**1. Adoption de l'ordre du jour**

V-440-LV-2444

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN, DÛMENT APPUYÉE  
PAR M. GAÉTAN VANDAL, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2020;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 6 mai 2020;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Divers;
  - 5.1. Contribution financière pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île – Regroupement des propriétaires du lac Turgeon;
6. Clôture de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2020**

V-440-LV-2445

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN, DÛMENT APPUYÉE  
PAR M. GAÉTAN VANDAL, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2020 tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

**3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 6 mai 2020**

V-440-LV-2446

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GAÉTAN VANDAL, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** les décaissements à effectuer, les comptes fournisseurs et les paies au 6 mai 2020 de la localité de Villebois pour un montant total de 40 615.02 \$ tel qu'il appert et étant plus amplement décrits à la liste préparée par l'officière municipale, M<sup>me</sup> Caroline Chrétien, au 6 mai 2020.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée, Caroline Chrétien, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

---

Caroline Chrétien  
Officière municipale

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Dépôt du bordereau de correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.

**5. Divers**

**5.1. Contribution financière pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île – Regroupement des propriétaires du lac Turgeon**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la préparation budgétaire 2019, les membres du conseil ont accordé une contribution financière de 2 290 \$ pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île pour un total de 3.8166 km à 600\$ du kilomètre;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'entériner cette décision.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

V-440-LV- 2447

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GÉRARD BÉGIN, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCORDER** au Regroupement des propriétaires du lac Turgeon une aide financière n'excédant pas la somme de 600 \$/km pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île pour un total de 3.8166 km;

DE DEMANDER au Gouvernement d'Eeyou Istchee Baie-James de contribuer pour un montant égal à celui de la Localité;

**QUE** cette somme soit défrayée à même le code budgétaire 02-62100-974 pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. Levée de l'assemblée**

V-440-LV-2448

SUR PROPOSITION DE M. GAÉTAN VANDAL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL DONALD DESBIENS, IL EST RÉSOLU :

**DE LEVER** la séance à 12 h 00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

---

Président

---

Secrétaire

---

Directrice générale  
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James